

Mesdames et messieurs les licencié.e.s Francilien.n.e.s
Mesdames et messieurs les président.e.s de clubs
Franciliens ;
Mesdames et messieurs les présidents de CDT
Franciliens ;
Mesdames et messieurs les délégué.e.s de clubs
Franciliens ;
Mesdames et Messieurs les membres du comité
directeur de la ligue d'Ile de France de Taekwondo et
Disciplines Associées.

Joinville le pont, le 26 novembre 2020

Objet : Organisation de l'AG ordinaire du 12 décembre 2020

Bonjour à tous,

Tout d'abord j'espère que ce courrier vous trouvera en bonne santé et que vos proches ne sont pas impactés par cette crise sanitaire qui plonge notre quotidien et le mouvement sportif également dans une période complexe sur les plans, professionnel, social, économique, juridique ou encore organisationnel. Cette période de grande instabilité nous rappelle, combien, il est important de prendre soins de ses proches et de limiter toute prise de risques pour couper au mieux la chaîne de transmission de la COVID-19.

Je tiens à travers ce courrier repreciser certains éléments et décisions :

-Le 07 octobre dernier, nous vous avons informé que la tenue de l'Assemblée générale élective, se ferait le 07 novembre 2020 à 14H00. Entre temps, et suite aux annonces gouvernementales, nous vous avons informé le 31 octobre que l'AG élective serait reportée à une date ultérieure. Le 22 novembre nous vous avons communiqué la date du 05 décembre 2020, pour la tenue de cette AG ordinaire.

-Entre les nouvelles annonces faites hier par le président de la république, renseignements pris auprès du ministère de tutelle (sur la possibilité légale d'organiser cette AG en présentiel) et la volonté d'organiser une AG respectueuse du débat démocratique, je vous confirme que l'AG ordinaire suivie de l'AG élective puis de l'élection des délégués de clubs se tiendra le **Samedi 12 décembre 2020 à partir de 14 heures**.

-Le lieu vous sera communiqué dans les prochains jours. Cette date du 12 décembre 2020, s'inscrit bien dans le report annoncé du 31 octobre dernier et dans notre volonté de permettre à tous d'être présents ou représentés dans des conditions sanitaires strictes et respectueuses des normes en vigueur.

-Je sais que ce changement de date est compliqué pour vous en tant que bénévoles agissants pour l'intérêt du plus grand nombre et surtout pour le développement de nos disciplines à travers vos clubs. Sachez que pour moi, la situation est similaire. Chaque changement de date, m'entraîne dans une cascade de décisions impactant mon environnement social, familial, mais également professionnel. C'est pour cela que je ne peux que comprendre votre ressenti, votre lassitude, voir votre mécontentement.

Aussi, la décision de la date du 12 décembre pour l'AG est prise au croisement des champs juridiques (instruction n° DS/DS2/2020/200 du 17 novembre 2020 relative à la déclinaison des nouvelles mesures en vigueur dans le champ du sport liée à la reprise épidémique de covid-19) et de l'exigence du débat démocratique (respect du délai des 15 jours d'information préalable, car il s'agit bien d'un report de date).

En espérant vous revoir, pour de vrai, Recevez, mesdames et messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Noel BOROT,
Président de la ligue d'Ile de France
de taekwondo et disciplines associées.

